Cinquante-Quatrième Année. — N° 110 CINQ centimes le Numéro Samedi 11 Mai 1895

ABONNEMENT
Un an..... 18 fr.
Six mois..... 9 »
Trois mois 4 50

L'ÉCHO SAUMUROIS

INSERTIONS
Annonces, la ligne.. » 20
Réclames, — .. » 30
Faits divers, — .. » 75

Journal Politique, Littéraire, d'Intérêt local, d'Annonces Judiciaires et d'Avis Divers
PARAISSANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

L'Agence Havas, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, et 8, place de la Bourse, est seule chargée à Paris de recevoir les annonces pour le journal.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. Un trimestre commencé sera dû.

BUREAUX : 4, PLACE DU MARCHÉ-NOIR, SAUMUR

Les abonnements et les insertions doivent être payés d'avance.

LETTRE du Cardinal Rampolla

Voici la lettre que le cardinal Rampolla, secrétaire d'Etat, vient d'adresser au cardinal Meignan, archevêque de Tours :

« Eminentissime et Révérendissime Seigneur,

» La lettre que Votre Eminence a adressée au Saint-Père le 2 avril dernier m'est parvenue, ainsi que celle que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer le 9 du même mois. Le désir d'informations plus étendues sur la nouvelle loi, au sujet de laquelle m'écrivait Votre Eminence, m'a empêché, à mon grand regret, de vous répondre plus tôt.

» Les informations qui nous arrivent tous les jours nous font voir de plus en plus que la question à laquelle donne lieu la loi qui règle les nouveaux impôts sur le bien des Congrégations, est extrêmement grave et délicate, à cause des aspects divers qu'elle présente et des conséquences qui pourraient en résulter. Mais je me complais dans la pensée que les évêques et les supérieurs généraux des Congrégations religieuses, ayant une connaissance plus exacte des établissements placés sous leur dépendance et de toutes les circonstances locales, sont le mieux en état d'apprécier la ligne de conduite à tenir quant à l'application des lois sur le nouvel impôt.

» Pour arriver à cette appréciation, et pour choisir le meilleur parti à prendre, il suffira aux évêques et aux supérieurs généraux de considérer la question à tous les points de vue, avec un esprit calme et débarrassé des premières impressions. Il ne leur sera pas difficile d'éviter des résolutions risquées et prématurées, d'autant que plusieurs mois nous séparent du moment où il faudra prendre une décision, puisque, selon la loi, il y a encore six mois avant le payement de l'arriéré et presque une année pour acquitter la taxe du présent exercice.

» Personne n'ignore combien il serait inconvenant et périlleux de procéder, dans les diverses Congrégations, d'une manière différente et contradictoire. Aussi le Saint-Père désire vivement que les évêques et les supérieurs d'ordres mettent toute leur sollicitude à déterminer avec entente une ligne de conduite uniforme, digne et conduisant à de bons résultats.

» Assuré que Votre Eminence mettra au service de cette affaire ses soins intelligents et son zèle accoutumé, je lui baise humblement les mains et l'assure à nouveau de mon profond respect et de ma vénération.

» De Votre Eminence, le très humble et très dévoué serviteur.

» M. CARD. RAMPOLLA.

» *Rome, 3 mai 1895.* »

Gaspillages Scolaires

Le *Journal officiel* vient de publier des extraits d'un rapport adressé au ministre de l'instruction publique par M. Buisson, directeur de l'enseignement primaire, sur les dépenses de la caisse des constructions scolaires pendant le période qui s'étend de 1878 à 1885. On n'est pas pressé au ministère de l'instruction publique, puisque les statistiques que l'on y dresse remontent à dix ans en arrière. La commission chargée d'établir le relevé des dépenses faites par cette caisse a été instituée, en 1888, par M. Lockroy : après avoir travaillé pendant sept ans, elle nous donne enfin le résultat de ses travaux.

La caisse des écoles a été « une des grandes pensées de la République ». Son institution fut votée, le 26 janvier 1878, par la Chambre des députés et, le 21 mai de la même année, par le Sénat. Le rapporteur au Sénat, M. Dauphin, exposait en ces termes quel était le but de la nouvelle loi :

« 1° Mettre, dans un court délai, à la disposition des communes, à titre de subventions et d'avances remboursables, des ressources d'environ 120 millions, destinées à les aider à construire à bref délai des maisons d'école, partout où elles font défaut ou sont insuffisantes.

» Créer, sous la garantie de l'Etat, une caisse spéciale chargée de réaliser les opérations nécessitées par la mise au service des communes de ces subventions et de ces avances.

» 3° Placer au nombre des dépenses obligatoires pour les communes, les frais d'installation, d'acquisition, d'appropriation, de construction des locaux scolaires et d'acquisition.»

Grâce à cette nouvelle création, la folie scolaire fut encouragée de toutes parts. Les inspecteurs d'académie contraignent les communes à construire des écoles. Du nord au midi, de l'est à l'ouest, le même type de construction banal, laid, vulgaire, incommode et prétentieux, fut imposé à tous les villages. Les plans partaient tout faits de Paris.

Les communes les plus pauvres sont endettées, pour cinquante ans et plus, par ces constructions inutiles, mais des entrepreneurs radicaux, affiliés aux loges, ont fait fortune.

Nous avons entendu un ancien recteur, témoin de ces dilapidations scolaires, dire que la plupart des écoles nouvelles qui ont coûté si cher, sont si mal bâties que, dans vingt ans, toutes s'écrouleront et qu'il faudra les reconstruire.

Mais qu'importe le jet par la fenêtre des finances de l'Etat ; les bons contribuables ne sont-ils pas là pour payer ?

La loi de 1878 avait porté le chiffre des fonds de subvention à soixante millions, et le chiffre des fonds d'avance à la même somme. Des lois subséquentes ont porté les fonds de subvention à 178,333,000 fr., et les fonds d'avance à 190,000,000, soit plus de 368 millions.

Ces sommes énormes ont été englouties et, si l'on ajoute les sommes fournies par les départements et les communes sur leurs propres ressources, on arrive au chiffre de 448 millions 374,245 fr., en laissant de côté 13 millions 601,000 fr. d'avance pour les écoles normales. Et cela, pour le seul enseignement primaire !

Les radicaux sont fiers de cette grugerie effrénée, comme s'ils avaient pris cet argent dans leur poche pour en faire cadeau au pays. Combien, cependant, ces sommes colossales, dépensées sans résultat esthétique ni économique et au grand dommage des intérêts moraux des populations, dans un seul but d'ostentation et de soi-disant anticléricalisme, ont-elles coûté d'efforts aux malheureux paysans qui voient, chaque année, leur feuille d'imposition s'augmenter ?

Quoi d'étonnant que le déficit devienne de plus en plus effrayant et qu'on ne sache comment le combler ! Mais les radicaux ne se repentent pas ! ils sont toujours aussi fiers de leur œuvre néfaste. Et les électeurs admirent ! Les écoles ne sont-elles pas les temples de la Science et du Progrès, idoles auxquelles les populations « dans le mouvement moderne » doivent leurs hommages ?

Tas de pauvres nigauds !

Le Président de la République A SAINT-CYR

M. Félix Faure a fait hier la visite qu'il avait projetée à l'Ecole de Saint-Cyr.

A son arrivée, il a été reçu par le ministre de la guerre, le général de Boisdeffre, chef de l'état-major général ; le général Rau, chef de cabinet ; le général Farny, directeur de la cavalerie ; le général Desombre, directeur du génie ; le colonel de Traversay, directeur de l'infanterie, ainsi que le général de Monnard, commandant l'Ecole de Saint-Cyr.

Le Président s'est rendu à l'Ecole en voiture et a passé en revue le bataillon et les escadrons formés en ligne sur le terrain de manœuvres.

Après la revue, M. Félix Faure a remis la croix de la Légion d'honneur au capitaine Lorois, professeur adjoint de tir ; à M. Iæglé, professeur d'allemand, et au commandant de Lagarenne, de sa maison militaire, qui, pendant plusieurs années, a rempli les fonctions d'instructeur à l'Ecole ; la croix d'officier d'instruction publique au général de Monnard, commandant l'Ecole, et à M. Pfeit, professeur d'allemand ; les palmes académiques au commandant Welter, professeur de topographie.

Le Président s'est ensuite fait présenter le colonel Dion, commandant en second l'Ecole, le commandant Provost, directeur des exercices d'infanterie, le commandant de Coubertin, directeur des exercices de cavalerie, le commandant Heumann, directeur des études, ainsi que les officiers de l'Ecole.

Puis le défilé s'est effectué avec la correction habituelle.

M. Félix Faure s'est rendu à l'infirmerie, puis est revenu sur le terrain de manœuvres, où il a successivement vu le gymnase, les exercices en ordre serré, l'escrime à l'épée et au sabre, le travail au manège et dans la grande carrière.

Le Président a visité les amphithéâtres, les salles d'études, les dortoirs, les réfectoires, les salles de bain parfaitement aménagées et toutes les dépendances ; il a fait appeler un certain nombre d'élèves avec lesquels il s'est entretenu.

Il a terminé sa visite par la salle d'honneur où était réuni tout le corps des officiers ; là il a exprimé au général commandant sa vive satisfaction ; il a félicité les instructeurs et les professeurs de l'excellente tenue de l'Ecole, qui reste toujours digne de sa réputation.

INFORMATIONS

La surveillance des étrangers

On annonce que des instructions spéciales sont envoyées aux commissaires centraux des villes frontières et des ports de guerre et de commerce au sujet de la surveillance des étrangers.

Les étrangers de passage se conforment tous à la loi de 1893 et font leur déclaration d'identité, tandis que cette formalité n'est point remplie justement par ceux qui fixent leur résidence dans telle ou telle ville et échappent à la répression après s'y être créé des relations.

Une brigade dite « des étrangers », composée de cinq ou six agents, va être constituée dans toutes ces villes pour assurer l'exécution complète de la loi.

L'anniversaire de la mort de M. Carnot

On se préoccupe, à l'Elysée, de célébrer d'une façon solennelle le triste anniversaire de l'assassinat de M. Carnot.

Le gouvernement aurait voulu organiser à Notre-Dame un service, suivi d'une cérémonie au Panthéon, service et cérémonie auxquels les grands corps de l'Etat et l'armée auraient été convoqués.

Mais il paraît que l'on se heurte à des sentiments très explicables de la part de la famille du défunt Président, qui désirerait que cet anniversaire fût célébré d'une façon tout à fait intime.

Des démarches discrètes sont en ce moment faites auprès de Mme Carnot et du capitaine Sadi Carnot, actuellement à Paris, pour que l'Etat puisse prendre une part officielle, sinon solennelle, à ce premier anniversaire.

Suppression des transports de l'Etat

Les transports de l'Etat, qui assuraient le service entre la France et nos possessions d'outre-mer, vont disparaître. Dorénavant, ce service sera fait par des paquebots affrétés. Ainsi en a décidé le ministre de la marine.

Courtoisie russe

Les journaux de Cahors publient la lettre suivante, adressée par le général Frédéricks, attaché militaire de Russie à Paris, au maire de Saint-Céré, président du comité du monument Canrobert :

« Je me fais un agréable devoir de vous informer que j'accepte avec plaisir votre aimable proposition de faire partie du comité de patronage institué par la ville de Saint-Céré, en vue de l'érection d'une statue à l'illustre et regretté maréchal Canrobert. »

Le maire de Roubaix en correctionnelle

Dans une réunion publique qui a eu lieu récemment au théâtre Deschamps, M. Henri Carette, maire de Roubaix, a souffleté un ancien socialiste, M. Denys, ex-gérant du *Travailleur*.

A la suite de cet incident, M. Denys a déposé entre les mains du procureur de la République une plainte contre le maire de Roubaix, qui passera prochainement devant le tribunal correctionnel de Lille.

Second divorce de M. Laguerre

Le tribunal civil (4e chambre) a statué, hier, sur l'instance en divorce introduite par M. Georges Laguerre, — déjà divorcé — contre sa seconde femme, née Marguerite Durand, qui appartint à la Comédie-Française.

Défaut a été prononcé contre Mme Laguerre, qui ne s'est pas présentée, et le divorce a été prononcé en faveur de M. Georges Laguerre.

Incendie dans le port de Toulon

Toulon, 9 mai. — A la suite d'une cause encore inconnue, le feu a pris dans les cales d'un vieux vaisseau du port, le *Castiglione*, sur lequel était casernée une partie de l'effectif

du 8e d'infanterie de marine. Les troupes ont pu se sauver à temps et il n'y a que des dégâts matériels.

Toutes les pompes de l'Arsenal ont fonctionné; les amiraux Chateauminois et Michel surveillaient les travaux de sauvetage.

Le *Castiglione* est considéré comme absolument perdu.

Accidents de chemin de fer

Annonay, le 9 mai. — Hier soir, à Saint-Rambert-d'Albon, un conducteur de la Compagnie P.-L.-M., étant sur un wagon, a eu la tête complètement enlevée en passant sous un pont.

Caen, le 9 mai. — Un cultivateur de Plutôt-en-Bessin, nommé Riboult, âgé de quatre-vingts ans, a été atteint par la machine d'un train de marchandises, au moment où il traversait la voie à la gare de Bretteville-le Rabet. Riboult est mort peu après.

Chute miraculeuse

Une chute vraiment miraculeuse est celle qui s'est produite avant-hier soir, vers 8 heures, à Paris, rue de Montreuil. Un bébé de vingt mois, la petite Madeleine Ally, jouait près de la fenêtre du logement que ses parents occupent à un cinquième étage, quand tout à coup elle fut précipitée dans le vide. Par un hasard providentiel elle vint s'abattre sur le store d'un magasin et rebondit sur le sol sans se faire la moindre blessure.

Sur les conseils d'un médecin, M. Ally a conduit sa fillette à l'hôpital Trousseau où elle restera en observation pendant quelques jours.

Un drame en Loire

Orléans, 9 mai. — Hier soir, vers dix heures, deux pêcheurs à l'épervier étaient surpris par un garde-champêtre en tournée sur le dhuit de la Loire. Les deux délinquants prirent le parti de se jeter dans le fleuve. En face des bains de natation, l'un d'eux appela au secours et disparut, emporté par le courant, tandis que l'autre abordait, exténué, à la deuxième pile du pont. Un passant, témoin de la scène, appela un marinier, qui monta dans un bateau et se dirigea vers la pile servant d'abri au pêcheur malheureux; mais, ne pouvant remonter seul le courant, il dut recourir à l'aide d'un autre marinier, avec lequel il parvint jusqu'au pont et recueillit le naufragé. Quant à l'autre pêcheur, il ne put être retrouvé.

Incendie à Roanne

Roanne, 9 mai. — Ce matin, un incendie a éclaté dans les ateliers de la filature Meret-Rochebillard. Heureusement, les secours ont été organisés à temps pour préserver les ateliers d'une entière destruction. Les pertes, estimées à 80,000 francs, sont couvertes par une assurance.

Les anarchistes à Berlin

On a arrêté avant-hier à Berlin les anarchistes Krebs et Tœbs, pour fabrication d'explosifs. L'arrestation a eu lieu sur la dénonciation d'une femme.

Une grève aux Etats-Unis

Quatre mille cinq cents ouvriers des aciéries de l'Illinois sont en grève à Chicago. A la suite d'un meeting, un millier d'entre eux se sont dirigés vers les ateliers où ils ont tout brisé à coups de barres de fer et de pierres. La police est intervenue. Dix agents et beaucoup de grévistes ont été plus ou moins grièvement blessés.

Bulletin Militaire

Les télégraphistes aux manœuvres

Le ministre de la guerre vient de décider que, dans les unités ou groupes télégraphiques mobilisés pour prendre part aux manœuvres de corps d'armée, la durée de la réunion sera, en principe, de vingt-huit jours et concordera avec la période d'appel des réservistes.

Les fonctionnaires, agents ou sous-agents appelés seront, autant que possible, choisis parmi ceux qui sont affectés, en cas de mobilisation, à la région du corps d'armée dans laquelle s'effectuent les manœuvres.

Le service de la trésorerie et des postes ne sera mobilisé que dans les corps d'armée qui exécuteront des manœuvres d'armée ou de corps d'armée.

L'infanterie sur les caissons

A la suite de manœuvres de garnison exécutées près de Pont-du-Château par les troupes de Clermont-Ferrand, le général Langlois a fait procéder à une intéressante expérience, ainsi racontée par le *Moniteur du Puy-de-Dôme:*

« Le thème du départ consiste à transporter l'infanterie au moyen de voitures d'artillerie en vue d'une action rapide sur un point déterminé qui est Clermont. Officiers et sous-officiers s'empressent d'apprendre aux fantassins l'exercice tout nouveau pour eux qui consiste à monter sur les coffres. Le retour s'exécute au trot rapide jusqu'à Clermont.

» Ces manœuvres ont réussi en tout point. Les fantassins semblaient heureux de ne pas traîner leur sac sur la route boueuse et d'être agréablement secoués par les deux ressorts des caissons. »

BULLETIN FINANCIER

9 mai 1895.

Le marché paraît aujourd'hui un peu fatigué. On avait été un peu vite et il faut bien reprendre haleine.

Il paraît qu'à Londres la liquidation des mines d'or a été un peu difficile.

Le 3 0/0 finit à 102 80.

Le Crédit Foncier finit à 905, le Crédit Lyonnais à 820.

Nos grands chemins sont calmes sans affaires.

Le Suez est un peu plus faible à 3,385.

L'Italien finit à 88.85. Un peu de lourdeur sur l'Extérieure à 72 25/32. Le 4 0/0 turc est à 26.25 avec de bonnes tendances Presque tous les autres fonds sont en légère réaction.

L'action des Charbonnages de Sosnowice s'inscrit à 895.

En Banque, la Buffelsdoorn est à 154.37 1/2. La Monte Rosa Gold cote 143.75. Une assemblée est convoquée à Londres le 14 mai à l'effet de délibérer sur une proposition de division des actions de 5 livres en 5 actions de une livre chaque.

Le Bon foncier de la Gulf-Lands cote 28.75.

L'action des grandes Fabriques de Papier de Paris cote 103.75.

CHRONIQUE LOCALE

ET RÉGIONALE

Bulletin Météorologique du 10 Mai

Observations de M. DAVY, *opticien, place de la Bilange, 25, Saumur.*

	Baromètre	Thermomètre
Hier soir, à 5 h.		au-dessus 16°
Ce matin, à 8 h.		au-dessus 15°
Midi,	769 m/m	au-dessus 25°
Hausse,	2 m/m	
Baisse,	» m/m	
Température minima de la nuit		au-dessus 10°

SAUMUR

Accident de voiture

Mercredi soir, M. de C...., lieutenant de dragons, et Mme de C...., rentraient à leur domicile, au retour d'une excursion en voiture, lorsque les chevaux de l'attelage, s'emballant, accrochèrent, rue Gambetta, un camion stationnant dans cette rue. Surexcités par la peur, les chevaux, en se dégageant, firent écart et heurtèrent un candélabre à gaz qui, dans sa chute, avaria la voiture.

Pas d'accident de personne; mais Mme de C..... a perdu, dans la bagarre, un bracelet en or qu'on n'a pas encore retrouvé.

Objets perdus et trouvés

Porte-monnaie perdu. — Mardi dernier, M. Cropas, ordonnance de M. de Maison-Rouge, 33, rue de Bordeaux, a perdu un porte-monnaie en cuir noir contenant une pièce de 20 fr., une de 10 fr., et 7 fr. en petite monnaie. — Prière de rapporter le porte-monnaie, 33, rue de Bordeaux, ou au commissariat de police.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Fête de l'Ascension

(*23 mai 1895*)

A l'occasion de la fête de l'Ascension, la Compagnie d'Orléans rendra exceptionnellement valables pour le retour jusqu'aux derniers trains du lundi 27 mai, les billets aller et retour à prix réduits qui auront été délivrés, aux conditions de son Tarif spécial G. V. n° 2, les mardi 21, mercredi 22, jeudi 23 et vendredi 24 mai inclus.

Ces billets conserveront la durée de validité déterminée par ledit Tarif lorsqu'elle expirera après le 27 mai.

EGLISE N.-D. DE LA VISITATION

Les exercices de l'Adoration perpétuelle auront lieu samedi et dimanche, 11 et 12 mai.

Samedi. — 6 heures, exposition du Saint Sacrement et 1re messe, deux autres messes à 7 h. et 8 h. 1/2. — Grand'messe, à 10 h. 1/2. — Vêpres à 3 heures — Cérémonie du soir à 8 heures.

Dimanche. — Messes à 2 h., 4 h., 6 h. et 8 h. 1/2. — Grand'messe à 10 heures. — Vêpres à 3 heures, suivies d'une admission de mères chrétiennes dans la congrégation. — Cérémonie de clôture à 8 heures du soir.

N. B. Les sermons seront donnés par le R. P. Roger, supérieur des missionnaires de Notre-Dame des Ardilliers.

Postes et Télégraphes

Un établissement de Facteur-Receveur fonctionnera, à partir du 16 mai courant, dans la commune de Champtocé qui est actuellement desservie par Ingrande.

La circonscription du nouveau bureau comprendra simplement ladite commune.

GENNES

Flagrant délit de vol

Avant-hier, à huit heures du matin, Huet, fermier aux Ragottes, commune de Gennes, revenant des champs, aperçut, grande ouverte, sa fenêtre dont un carreau avait été enlevé sans bris. Flairant un vol, il inspecta son intérieur et constata qu'on avait soustrait une montre, des vêtements, des mouchoirs, du pain, du beurre et une bouteille d'eau de vie, le tout d'une valeur de 50 fr. Il interrogea ses voisins et l'un d'eux lui apprit qu'était tout récemment passé sur la route, se dirigeant vers Gennes, un trimardeur suspect, porteur d'un ballot. Huet courut prévenir les gendarmes de Gennes qui rattrapèrent l'individu aux Rosiers, lieu dit « le Bord-de-l'Eau ». Pas moyen au chemineau de nier : on le retrouva nanti de tous les objets dérobés à Huet. Il reconnut le vol et déclina son nom : Guérin, ex-marin, sans domicile fixe.

On l'a transvasé dans la prison de Saumur.

SOULANGER

La femme à barbe

Mardi dernier, dans la soirée, un vagabond qui déclara se nommer Lemavec, terrassier « inoccupé », se présentait à la gendarmerie de Doué-la-Fontaine pour exposer, avec détails circonstanciés, une agression dont il aurait été victime. Il raconta que, fatigué d'une longue marche, il s'était couché sur le bord de la route, à l'entrée de Soulanger, lieu dit les Moulins, et qu'il avait été réveillé brusquement par un sieur Bunias, chanteur ambulant de passage à Soulanger, qui, saisissant le bâton de Lemavec, cogna ce dernier tant et plus sur le bras gauche d'abord, sur tout le corps ensuite, en lui disant : « *Je vais te faire voir ce que c'est que la femme à barbe !!!* ». Le sens de cette allusion, Lemavec prétend ne point l'avoir compris et nous nous abstiendrons également de le chercher.

---

21 **Feuilleton de « l'Echo Saumurois »**

LE CRIME DE MALTAVERNE

VI. — ONE CUP TO DEAD ALREADY

(Hymne du choléra.)

La caravane se mit en marche dans l'ordre suivant :

D'abord, une demi-douzaine de *coolies*, battant la route en éclaireurs, accompagnés d'autant de *lascars*, chargés de battre les fourrés d'alentours ; ils étaient armés de lances et de haches.

Les chariots, traînés par des bœufs zébus, suivaient, escortés par des Malabars, sous la surveillance de John Stops, *ordonnance* du major Langley.

Celui-ci, ayant à sa droite Georges Dowling, chevauchait à quelques pas en avant de Ramsay, placé entre l'abbé Cyprien et le *most reverend* Atkinson.

Algee-Mirza, monté sur son *tattoo*, petit cheval de race indigène, précédait à dix pas la troupe des palefreniers, porteurs, péons, boyis, qui cheminaient allègrement, et chantaient en chœur une monotone ballade narrant les neuf mille *avatars* de Wishnou.

Ce bruyant cortège traversait une région merveilleuse.

C'étaient, groupés en bosquets, disposés en massifs, à croire que la main humaine avait aidé la nature, les végétaux d'espèces si variées que produit la terre indienne.

Le *bar*, ou figuier des banians que les poètes ont nommé *arbre de vie:* d'un tronc énorme partent de grosses branches qui retombent en formant d'élégants arceaux vers la terre, où elles prennent racine, pour devenir elles-mêmes des troncs, tiges d'autres branches s'implantant à leur tour, si bien qu'il suffit d'un arbre pour faire une forêt; les gigantesques mimosas, l'ébénier, le teck, le précieux santal blanc, le grand et le petit natte, le jacquier, le flamboyant à la cime empanachée de fleurs écarlates, et l'infinie variété des palmiers.

Le feuillage de tous ces arbres offre les plus belles nuances du vert, à ce point que le vert le plus riche de ton de notre flore européenne paraît, à côté, sombre et presque noir.

Des arbustes fleuris, qui exhalent ces parfums subtils que l'Orient seul sait distiller et recueillir, se groupent sous les hautes futaies.

Des lianes s'entrelacent aux rameaux formant des berceaux aériens qu'habitent des peuplades d'oiseaux ; puis c'est un ruissellement de fleurs, aux formes bizarres, aux couleurs splendides, comparables à autant de pierres précieuses sorties d'émeraudes.

Un gazon dru et fin tapisse les prairies.

« Pour se faire une idée de la variété et de la puissance de la flore de cette région, a dit un voyageur(1), il faut aller en contempler les spécimens renfermés dans nos serres, et découper leurs proportions étiolées ; il faut rapprocher les uns des autres, dans l'éblouissant pêle-mêle de la nature, les mimosas, les musas, les pandanus odorants, les mangotiers et les orangers ; enrouler autour de leur tronc les tiges sarmenteuses des bignonias, de la nagatelly, du dictame sambac et des lianes qui produisent le poivre et le bétel ; grouper sous leur ombre les plus belles variétés des azalées, des jasmins et des gardénias ; unir les lauriers d'où l'on extrait le camphre, la casse et la cannelle, au santal rouge, aux nopals, aux dragonniers qui fournissent les laques précieuses ; les arbustes qui donnent le nard, le cardamone et l'anemone, aux roseaux qui sécrètent le sucre. Sur ces amas de fleurs, sur ces sources de miel et de parfums, il faut étaler les feuilles immenses du latanier et du talipot, faire ondoyer les palmes aériennes des cocotiers et des bambous géants, amonceler la sombre verdure des tecks et des tamarins et les impénétrables rameaux des ficus sacrés. Puis, tout cela accompli, l'on n'aura encore qu'une perception vague et incolore de la flore de l'Inde...

— Quelle mignificence ! dit avec exaltation Georges Dowling, qui admirait ce paysage sans pareil avec l'enthousiasme poétique de son âge.... Quelle exubérance de vie ! Dieu est grand !

— Sir Georges, lisez le *Ramayana*, répondit le major Langley avec tout le flegme britannique. Vous y apprendrez que ces bois, ces fleurs, cette herbe verte qui composent un tableau si séduisant à vos yeux, sont autant de hideux réceptacles de la mort. Des êtres altérés de sang y fourmillent; là-bas, rhinocéros, tigres ou crocodiles ; ici, pythons et vipères...

(*A suivre.*) CH. BUET.

(1) M. de Lanoye.

Les gendarmes s'enquirent aussitôt. Un cantonnier déposa qu'il avait vu deux individus se gourmer; mais, ces messieurs lui semblant très louches, il avait continué son chemin sans s'inquiéter de l'issue de la lutte. Un « artiste », du même calibre que Bunias et qui l'accompagnait, affirma que Lemavec avait provoqué son ami. Bunias atteste de son côté, que le plaignant s'est levé à son approche, l'injuria en breton et le saisit au collet. Bunias s'est contenté de se défendre et, les torgnoles ayant été réciproques, il estime que la justice se désintéressera du conflit, solution qui ne nous paraît pas absolument déraisonnable.

Un orage terrible

Dans la soirée de mardi, un violent orage a éclaté entre Thouarcé et Brissac.

Vers 6 heures, une trombe épouvantable de pluie et de grêlons s'est abattue sur le territoire compris entre Thouarcé-ville et Faye-Chanzé, et la voie a été emportée en deux ou trois endroits sur une longueur de 1,100 mètres environ.

Comme on le sait, il y a deux lignes distinctes à Thouarcé : celle de Perray-Jouannet, qui est dans une vallée, a été très endommagée et les trains y ont subi un retard de plus de cinq heures ; la ligne de Poitiers, au contraire, est plus élevée, et a eu par cela même moins à souffrir. Le train de Poitiers n'a eu que deux heures de retard à peu près.

Toute la nuit on a travaillé à faire les réparations les plus urgentes.

L'Ouverture de l'Exposition d'Angers

C'est dimanche, 12 mai, que l'Exposition d'Angers ouvrira ses portes !

Il n'y a qu'un cri : c'est charmant !

L'inauguration officielle sera précédée, samedi, de l'ouverture de l'Exposition d'horticulture. Nous avions fait pressentir que cette Exposition serait magnifique. MM. les horticulteurs se sont surpassés ! Les expositions de la Société nationale d'horticulture, à Paris, réunissent, évidemment, un plus grand nombre de plantes, mais elles n'en ont pas de plus belles.

Rappelons, à ce sujet, que l'Exposition d'horticulture ne durera qu'une quinzaine de jours. Avis à nos lecteurs qui veulent aller admirer ces merveilles florales !

Et maintenant, nous tendrons l'oreille du côté d'Angers pour recueillir les échos de la manifestation industrielle, agricole et artistique qui va désormais battre son plein. Nous sommes sûrs du succès. On sait qu'Angers a la réputation méritée de réussir les fêtes.

*
* *

L'INAUGURATION PAR LES AUTORITÉS

Les diverses autorités du département de Maine-et-Loire, ainsi que MM. les présidents d'honneur, les membres du comité de patronage et du comité supérieur ayant été invités de vouloir bien prendre part à cette inauguration, seront reçus à l'entrée du pavillon central, le 12 mai, à dix heures du matin, par l'administration et le Conseil municipal assistés des membres du comité consultatif, du commissaire général et de l'architecte.

Le cortège partira du pavillon central pour se diriger à droite par la galerie de face sur le boulevard.

Il prendra ensuite la galerie latérale, longeant la rue des Minimes, puis, il suivra l'hémicycle et le pavillon des Beaux-Arts. Il descendra au salon du Cycle et poursuivra jusqu'à l'exposition de l'art rétrospectif. Il remontera le salon du Cycle et la galerie, côté du boulevard du Palais, jusqu'à l'entrée des bâtiments annexes, groupe V.

Après avoir visité ces bâtiments, le cortège reprendra la galerie du boulevard du Palais et retournera par la galerie de face à la partie centrale pour descendre et visiter le jardin intérieur.

Après avoir visité ce jardin, le cortège rentrera dans la partie centrale et se rendra à l'Exposition d'horticulture, où il sera reçu par la commission spéciale d'horticulture.

*
* *

Dimanche prochain, à l'occasion de l'ouverture de l'Exposition, les monuments publics seront illuminés et un concert sera donné au Jardin du Mail, de huit à dix heures, par toutes les musiques subventionnées de la ville.

*
* *

Avant-hier, les consommateurs ont été admis sous la grotte Perrault et dans les bars où la bière a coulé à flots. Chacun, déjà, s'accordait à féliciter M. Perrault et aussi son locataire, M. Lorphelin, de Saumur, qui a pris ses précautions pour assurer un service hors ligne et servir des consommations de premières marques.

Accident du travail

Mercredi matin, le nommé Legoff, ouvrier carrier, âgé de 23 ans, tomba dans un fond abandonné au moment de descendre à son travail dans l'ardoisière des Petits Carreaux, à Trélazé. Malgré une chute de plus de cinquante mètres, il n'a eu que de légères blessures. L'eau qui séjournait dans la carrière ayant amorti le choc, Legoff a pu nager et s'accrocher à la paroi en attendant ses camarades, qui vinrent à son appel le tirer de ce mauvais pas.

TOURS

La revue de mobilisation

On procède, en ce moment, dans les divers régiments et services de la garnison de Tours, aux préparatifs de la revue de mobilisation que nous avons annoncée.

Avant la revue qui sera passée au Menneton, les troupes d'infanterie feront une marche de vingt kilomètres, en tenue de guerre et avec charge réglementaire.

Ces jours derniers, sous la surveillance de M. le général de Kerhué, commandant le 9e corps, le jalonnement du Menneton a été effectué pour l'emplacement des troupes et pour le défilé.

L'escroquerie à la photographie

C'est un genre qui n'avait pas encore été employé, mais qui menace de faire de nombreuses dupes si on n'y met bon ordre.

Un individu, se disant photographe, payé par l'Etat et chargé de relever des paysages et des groupes ouvriers pour les faire figurer à l'Exposition d'Angers, parcourt en ce moment la Loire-Inférieure et peut venir en Maine-et-Loire.

Il se présente dans les ateliers et dans les fermes et demande aux personnes présentes de poser devant son appareil ; il ne prend rien, dit-il, et cette bonne parole fait qu'on accède tout de suite à son désir. Mais, l'opération terminée, il demande aux personnes qui viennent de se faire photographier s'il ne leur serait pas agréable d'avoir une carte pour le prix modeste de 1 fr. 50. Naturellement, on accepte, le photographe fait verser immédiatement la somme et donne un reçu, promettant que les photographies arriveront dans huit jours.

Nous n'avons pas besoin de dire que les souscripteurs ne revoient ni le photographe, ni les photographies.

Dans la seule commune de Carquefou, cet individu a réussi à escroquer une somme de 64 fr. 50.

Il a déclaré qu'il se nommait Murian-Milon.

Qu'on se méfie et, si on le voit quelque part, qu'on prévienne aussitôt la gendarmerie.

Nous ne saurions trop engager nos lecteurs de la campagne à se mettre en garde contre cet audacieux malfaiteur, dont voici le signalement :

Paraissant âgé de 35 à 38 ans ; taille, 1 m. 55 à 58 ; maigre, boitant de la jambe droite ; louchant, petite moustache blonde. Vêtu d'un complet à carreaux, nuance sombre; coiffé d'un chapeau de paille garni d'un ruban noir avec bordure de même couleur ; chaussé de souliers jaunes dits *bains de mer*.

Audacieux pari

Nous lisons dans l'*Echo de la Mayenne* :

« La semaine dernière, le pari suivant a été proposé par M. le comte de X...

» Il s'engage à faire 200 lieues en dix jours, pour un délit de 1,000 fr., avec une de ses juments attelée.

» Le pari a été relevé par quatre de nos sportmen les plus en vue, qui le tiennent solidairement.

» Ajoutons que si la jument fournit les 800 kilomètres dans le délai déterminé, elle trouverait acquéreur pour 3,000 fr.»

L'*anémie* et le *lymphatisme* sont les deux plaies qui désolent tant de familles. Pour remédier à cet état, il suffit de faire usage chaque jour de la **Tisane Dussolin**. On en trouve dans toutes les bonnes pharmacies au prix de 4 fr. 50 le flacon.

Beaucoup de malades souffrant de la goutte, de rhumatismes, migraines, névralgies, ont pris des Pilules Suisses à leur plus grande satisfaction.

Théâtre de Saumur

Bureaux, 7 h. 1/2 — Rideau, 8 h. 1/2

LUNDI 13 Mai 1895

Une seule représentation

AVEC LE CONCOURS DE

COQUELIN AINÉ

ET DE

Mme LACRESSONNIÈRE

CABOTINS

Comédie en 4 actes, d'Edouard PAILLERON, de l'Académie Française.

M. COQUELIN aîné jouera le rôle de *Pégomas*.

Mme LACRESSONNIÈRE jouera le rôle de *Mme Cardevent*.

VU SON IMPORTANCE, CET OUVRAGE SERA JOUÉ SEUL

CAISSE D'ÉPARGNE DE SAUMUR

Séance du 5 Mai 1895

Versements de 143 déposants (23 nouveaux), 42,171 fr. 77

Remboursements, 26.158 fr. 16

La Caisse paie 3 fr. 25 pour cent.

Paix et Travail!!

Noble et sublime devise qui devrait être celle de tout bon Français. Mais, hélas ! la politique a roulé son flot discordant et semé la méfiance et la haine où régnaient autrefois la la confiance et l'amitié. Au milieu des luttes stériles dans lesquelles s'agitent les partis, il est consolant de penser que quelques âmes bien trempées se préoccupent, à leur façon, de résoudre la question sociale en cherchant à améliorer le sort des classes laborieuses. Telle semble être la tâche que s'est imposée l'administration des *Magasins Généraux du Tissu* qui vient organiser, dans notre ville, une vente appelée à faire sensation dans toute la région, tant par l'extrême modicité de ses prix que par la bonne qualité de ses marchandises, vendues à des prix défiant toute concurrence.

Samedi 11 mai 1895, ouverture de la vente, *rue du Puits-Neuf, 21*. ENTRÉE LIBRE.

Toutes les marchandises vendues dans notre Maison proviennent de *Fabriques Françaises*

PAR EXCEPTION EXTRAORDINAIRE

A Saumur

Mme DELAFOND, de Paris

4 fois médaillée

Somnambule de naissance très lucide, surnommée la « Reine des Dormeuses », consulte sur tout : Recherches de toute nature, pertes, procès, mariages, affections, peines de cœur, etc., etc.

Reçoit tous les jours, de 9 h. à midi et de 1 h. à 7 h. du soir, rue du Prêche, n° 4, au premier.

A. GENDREAU

BOULANGER

Rue du Portail-Louis, 40

Prévient le public qu'il vend, à partir de ce jour

Le Pain Kneipp

suivant la véritable méthode hygiénique et naturelle de

Mgr KNEIPP

AVIS

OCCASIONS SANS PRÉCÉDENT

PIANO FISCHER, remis à neuf, palissandre, doubles filets, fr. 390

PIANO FISCHER, remis à neuf, acajou ..... fr. 360

PIANO ELCKÉ, oblique, palissandre naturel. ..... fr. 290

Garantis - Chaque Dix Ans

Maison PILLET-BERSOULLÉ, *place Bilange, Saumur.*

Plus de Coqueluche

Rhumes, bronchites, catarrhes, athsmes, suffocations, toux persistantes, suites d'influenza. Guérison rapide et certaine par le

TOPIQUE POIRAULT

Résolutif, absorbant et calmant, à base de sucs végétaux qui, dès l'application, sont absorbés par le sang et en détruisent les impuretés sans causer aucune souffrance et ne laissant aucune trace sur l'épiderme le plus délicat.

(*Formule déposée.*)

Dépôt à *Saumur*, Pharmacie DESCHAMPS, rue Saint-Jean.

Prix : 3 fr. pour les enfants, 4 fr. pour les grandes personnes.

Envoi immédiat contre un mandat-poste accompagné de 0,05 pour port.

HERNIES

Guérison radicale par le **Bandage électro-médical MARIE** frères, médecins spécialistes-inventeurs, à Paris, n° 8, rue du Pont-Neuf. **M. MARIE** fera lui-même l'application de ses appareils à *Angers*, les dimanche 12, lundi 13 et mardi 14 mai, hôtel de Londres (sur le quai);

A *Saumur*, le mercredi 15, de 9 heures du matin à 8 heures du soir, hôtel de la Paix ;

A Tours, le jeudi 16, hôtel de Richelieu.

M. Marie revient deux fois par an.

Nos bandages électriques seuls guérissent.

23 ans de Merveilleux succès.

Les bandages des Docteurs **MARIE** défient toute concurrence pour leur efficacité.

Oui, je suis guéri, je ne tousserai plus jamais, et je tiens par reconnaissance à faire connaître mon secret. C'est grâce aux Pastilles du Dr CABANES que ma toux a disparu. C'est grâce aux Pastilles du Dr CABANES que vous n'aurez plus ni Rhumes, ni Grippes, ni Catarrhes, ni Bronchites.

DÉPÔT Phie DERBECQ, 24, Rue de Charonne, Paris ET TOUTES PHARMACIES. *Envoi franco contre timbres.*

Le Gérant, L. DELAGNAY

Ne demandez chez votre Epicier que du

TAPIOCA RILS

c'est le MEILLEUR

ÉVITER LES CONTREFAÇONS

Exiger la Marque de Fabrique déposée.

Se trouve dans toutes les bonnes Maisons d'Epiceries et de Comestibles.

Vente en Gros : *262, Boulevard Voltaire, 262 — PARIS.*

GRANDE MISE EN VENTE ORGANISÉE PAR LES

MAGASINS GÉNÉRAUX DU TISSU

Installés provisoirement à SAUMUR, RUE DU PUITS-NEUF, 21.

A partir du **SAMEDI 11 MAI** et jours suivants, mise en vente d'une quantité considérable de Tissus haute nouveauté, pour robes, mérinos, cachemires, soieries, draperies pour Hommes et pour Dames, flanelles de santé, cotonnades, corsets, couvertures, couvre-pieds, lingerie, bonneterie, mousselines brodées et brochées, guipures pour rideaux, mouchoirs, cotons écrus et blancs, services damassés, toiles pour torchons et chemises, toiles à drap dans toutes les largeurs, cretonnes et tissus pour ameublements, tapis de table, portières ordinaires et d'Orient, nattes de Chine, fourrures, tapis pour escaliers et salles à manger, toiles cirées, descentes de lit, carpettes de toutes dimensions en moquettes Smyrne et Aubusson, etc.

CI-DESSOUS UN APERÇU DE QUELQUES PRIX :

Mouchoirs ourlés à vignettes	»f 05	**Flanelle** pure laine, décatie	»f 75	**Doublures**	»f 25	**Tapis** passage escalier	»f 45
Mouchoirs ourlés, initiales brodées	» 10	**Couvre-lit** guipure blanche ou écrue	1 95	**Jaspé** anglais pour grands tapis, largeur 1m80	1 75	**Carpettes Java,** double face, 3m sur 2m	6 90
Serviettes de toilette, nids d'abeilles	» 10	**Drap** pour homme, genre Elbeuf	2 95	**Mouchoirs Cholet,** pur lil, la douzaine	3 95	**Carpettes** moquette, 2m sur 1m 40	12 75
Torchons essuie-main, fil, le torchon	» 25	**Drap** pure laine, pour pantalons	4 90	**Taies d'oreiller,** initiales brodées	» 75	**Couvertures** de voyage double face	4 90
Calicot shirting, le mètre	» 30	**Gros grain** tout soie, pour robes	2 45	**Carrés** dessous de lampes, lamés or	» 15	**Carpettes** moquette, 2m sur 3m	39 75
Guipure française pour rideaux, le mètre	» 15	**Satin de Lyon,** extra, noir et couleur	1 75	**Gilets flanelle,** confectionnés	1 95	**Paillassons** devant de porte, rotin	» 75
Mousseline brodée pour rideaux, le mètre	» 20	**Roubaix** pure laine, grande largeur	1 25	**Descentes de lit,** rayures vénitiennes	» 35	**Nattes de Chine,** authentiques	» 95
Nappes fil, linge de Béarn	1 45	**Flanelle de Vouy,** grande largeur	1 45	**Sergés** enluminés pour tentures	» 45	**Corsets** fabrication supérieure	1 95
Toile pour chemises, usage garanti	» 50	**Chemises** hommes, garniture 1 île	2 95	**Lampas** pour ameublements, largeur 1m30	» 95	**Portières algériennes,** hauteur 3m	5 90
Toile pour draps de lits, le mètre	» 75	**Nouveautés** pour robes, unies et dessins	» 65	**Tapis** de table brochés, toutes nuances	1 25	**Couvertures** laine blanche, grande taille	6 90
Toile fil pour draps sans couture, le mètre	2 95	**Lainages** écossais, haute nouveauté	» 95	**Service** de table extra, 12 couverts	12 75	**Nattes de Chine,** 2 mètres sur 1m 35	2 45
Œil-de-Perdrix pour linge, toilette	» 55	**Drap** de dames, nuance mode, largeur 1m20	1 95	**Serviettes** éponge anglaise, la douzaine	5 90	**Coussins drap,** applications antiques	1 45
Piqué blanc, bonne qualité	» 45	**Flanelle** anglaise molletonnée	» 65	**Couvre pieds** cretonne, toutes tailles	» »	**Portières** Karamanie, type oriental	12 75
Mérinos noir pure laine, grande largeur	1 40	**Rideaux** vitraux, dernière création	» 45	**Carpette** feutre, 1m75 sur 2m25	4 90	**Tapis** à sujets pour guéridons	» 95
Cachemire noir pure laine, largeur 1 m. 20	1 45	**Toile** cirée mosaïque, largeur 1m50	1 45	**Descentes de lit,** moquette fleur	1 95	**Peaux de chèvre,** pour tapis, long. 1m 80	12 75

Notre organisation nouvelle et spéciale et l'écoulement rapide de tous nos Articles nous permettent de traiter nos achats dans des conditions exceptionnelles de bon marché et d'offrir des

Assortiments considérables de Marchandises à des prix excessivement réduits.

Les toiles, calicots, mousselines, mérinos, flanelles, soieries, draperies, robes, tapis, descentes de lit, etc., seront vendus au prix d'estimation.

Quoique infiniment bas, tous nos prix sont basés sur de très bonnes qualités. — Un garçon est attaché à la Maison pour porter les paquets à domicile.

Afin de donner toute garantie à l'Acheteur, la Caisse échangera toute marchandise qui aura cessé de plaire.

Les **Magasins Généraux du Tissu,** n'ayant aucun employé en ville chargé de la vente de leurs Marchandises, prient les Dames de se méfier de certains colporteurs qui se présentent à domicile sous leur titre afin de créer des confusions. — La vente aura lieu seulement

à SAUMUR — RUE DU PUITS-NEUF, 21 — à SAUMUR

Le système des MAGASINS GÉNÉRAUX DU TISSU est de vendre entièrement de confiance et au prix fixe absolu.

MERCERIE, BONNETERIE ET PARFUMERIE

Des meilleures marques, à des prix défiant toute concurrence sur la place

Mme Vve ROUÉ, 3, PLACE DU MARCHÉ-NOIR, SAUMUR

Bigoudis Chevreau, depuis 15 cent. le paquet. — Filets front cheveux, 3 pour 20 cent.

Etude de Me LE BARON, notaire à Saumur.

A VENDRE

Par Adjudication

Le 9 juin 1895, à 1 heure, en la maison ci-après désignée,

UNE MAISON

Avec cour, jardin bien planté et dépendances, dernièrement habitée par M. Kempf, au Pont-Fouchard, commune de Bagneux.

On pourra traiter avant l'adjudication.

S'adresser à Me LE BARON, notaire.

A VENDRE

Un wagon de Poneys

S'adresser à M. LE PAPE, quai de Limoges, 58, Saumur.

Bouchard-Bayle

Architecte-Expert

47, Rue Dacier, Saumur

Demandes d'Emplois

ON DEMANDE de *Bons Vendeurs* connaissant la vente des Tissus.

S'adresser aux *Magasins Généraux*, rue du Puits-Neuf, 21. Bonnes références exigées.

ÉPICERIE NOUVELLE

38, Rue d'Orléans, 1, rue Beaurepaire, SAUMUR

E. CHAUVEAU

PRIMEURS DU PAYS

Fraises, Pommes de terre, Petits Pois, Carottes, Navets Artichauts, Asperges.

Provenance directe : Hollande — Pommes de terre nouvelles.
» » Belgique — Raisins noirs.

Champignons frais, réception tous les jours.

Vins rouges, bon cru, le litre ..... » 35
— 1re qualité — ..... » 40
Vins blancs d'Anjou, — ..... » 45

25 *litres de vin donnent droit à* **1** *litre gratis.*

PHARMACIE A. CLOSIER

N° 90, rue Dacier (PLACE SAINT-PIERRE), *en face la Caisse d'Épargne*

SAUMUR

Droguerie Médicinale et Vétérinaire. — Entrepôt des Eaux minérales naturelles Françaises et Etrangères. — Dépôt de toutes les Spécialités médicales.

Grand assortiment de Bandages se prêtant à tous les mouvements du corps et maintenant la hernie constamment réduite. — *Un bandage bien fait et bien appliqué facilite souvent la guérison des hernies.*

CABINET D'APPLICATION

On trouve, à la **PHARMACIE**, un grand choix d'Articles en caoutchouc vulcanisé, en gomme noire et gomme anglaise blonde, de Bas contre les varices, de Ceintures en tous genres, de Bibrons, d'Injecteurs et d'Irrigateurs.

PRIX MODÉRÉS

Saumur, imprimerie Paul Godet.

SOCIÉTÉ DES

HUILES D'OLIVES DE NICE

IMBERT FILS

DÉPOSITAIRE

33, Rue d'Orléans

ET

Rue Dacier, 38,

SAUMUR

(Maine-et-Loire)

Extrait de l'article 2 des statuts :

« La Société ne pourra vendre sous la dénomination d'Huiles d'Olive que des huiles absolument pures et sans mélange d'huile de graines. »

Spécialité d'Huile d'Olive Vierge Extra de Nice	Huile d'Olive Vierge Impériale
Le Flacon, **2.40** | Le 1/2 Flacon, **1.20**	Le Flacon, **2.80** | Le 1/2 Flacon, **1.40**

Les Flacons sont comptés et repris pour 0,40, et les 1/2 Flacons pour 0,30.

EN BONBONNES EN VERRE GARNIES D'OSIER

En Bonbonne de 5 kil., 1/2 kil. **1.10**	En Bonbonne de 5 kil., 1/2 kil. **1.30**
— de 10 kil., — **1** »	— de 10 kil., — **1.20**

Les Bonbonnes de 5 kil. sont comptées et reprises à 2 fr, celles de 10 kil. à 2 fr. 50.

N. B. — L'HUILE IMPÉRIALE, que nous mettons en vente cette année pour la première fois, provient de fruits bien mûrs triés à la main ; les soins les plus minutieux apportés à la fabrication de cette Huile extra douce en fera bientôt la préférée de tous les amateurs.

Vinaigre d'Orléans ..... le litre » 40 et » 50
— pur vin ..... » 70 et vieux » 80

Arrivage de primeurs tous les jours

CHOCOLAT MENIER

La plus grande Fabrique du Monde. — Vente : 50.000 KILOS par jour

EPICERIE CENTRALE

P. ANDRIEUX, 28 et 30, Rue S-Jean, Saumur.

Maison de confiance la plus importante de la région vendant à droits réduits. — Entrepôt direct

Produits Alimentaires Félix POTIN.

Malgré la hausse persistante sur les Vins, mes achats antérieurs me permettent encore de vendre un très bon **Vin rouge** des coteaux de Saumur.

Vin rouge 35 c. le litre. — **Vin blanc 45 c.** le litre. { 26 litres pour 25 / Livraison à domicile par 6 litres.

Je défie toute concurrence pour la qualité de mes Vins.

P. ANDRIEUX

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature du Gérant,
Hôtel-de-Ville de Saumur *1895*

LE MAIRE,

Certifié par l'imprimeur soussigné.